



Informations sur la mise en adjudication

Lancement de l'appel d'offres	15.09.2023 09:00:00	Période d'importation du	01.10.2023
Date limite de soumission	20.09.2023 16:30:00	Période d'importation au	31.12.2023
Délai supplémentaire	-	Quantité du contingent	73'751.00 kg brut
Régime	68 - Animaux de boucherie et viande	ID du contingent	101076
Produit(groupe)	-6 - Viande casher et viande halal	Cession de l'usage	Non
Produit / Numéros tarifaires	3-Viande casher d'animaux de l'espèce bovine 0201.2011-012, 0201.2091-912, 0201.3011-912, 0201.3091-912, 0202.2011-012, 0202.2091-012, 0202.3011-912, 0202.3091-912, 0206.1011-912, 0206.1021-912, 0206.1091-912, 0206.2110-912, 0206.2210-912, 0206.2910-912		

Participants	10	Quantité d'offres	20
Nombre de personnes qui se voient adjudger une offre	10	Niveau de prix le plus bas intégralement pris en considération	0.02
Quantité totale des offres prise en considération	79000	Prix d'adjudication moyen	0.04
Niveau de prix et attribution d'une quantité réduite proportionnellement	0.01		

Nom / Société, domicile	kg brut
Communauté Israélite Orthodoxe de Genève , Genève	5'000.00
Schalom AirCatering AG , Glattbrugg	1'000.00
LG Global Group GmbH , Basel	3'500.00
Dreyfus Vieh und Fleisch AG , Basel	26'000.00
Kol-Tuv AG , Zürich	25'011.00
WINEGROUP, David Ouanounou , Chêne-Bourg	6'392.00
Viehhandlung Wyler , Uster	2'500.00
EMS Fondation Les Marronniers , Chêne-Bougeries	500.00
Communauté Israelite de Genève , Genève	1'000.00
Swiss Prudential SARL , Zürich	2'848.00
Total	73'751.00

Attribution: les quantités mises en adjudication ont été réparties dans le cadre d'une procédure d'adjudication. Chaque personne ayant droit à une part de contingent pouvait présenter au maximum cinq offres d'enchères. L'attribution se faisait en commençant par le prix le plus élevé offert, dans l'ordre décroissant des prix offerts. Le prix d'adjudication à payer correspond au prix de l'offre.

Bases légales de l'exploitation

Ordonnance du 26 octobre 2011 sur l'importation de produits agricoles (Ordonnance sur les importations agricoles, OIAgr ; RS 916.01).

Produits carnés : Ordonnance du 26 novembre 2003 sur les marchés du bétail de boucherie et de la viande (Ordonnance sur le bétail de boucherie, OBB ; RS 916.341).



Informations sur la mise en adjudication

Lancement de l'appel d'offres	15.09.2023 09:00:00	Période d'importation du	01.10.2023
Date limite de soumission	20.09.2023 16:30:00	Période d'importation au	31.12.2023
Délai supplémentaire	-	Quantité du contingent	5'000.00 kg brut
Régime	68 - Animaux de boucherie et viande	ID du contingent	101075
Produit(groupe)	-6 - Viande casher et viande halal	Cession de l'usage	Non
Produit / Numéros tarifaires	4-Viande casher d'animaux de l'espèce ovine 0204.1010-912, 0204.2110-912, 0204.2210-912, 0204.2310-912, 0204.3010-912, 0204.4110-912, 0204.4210-912, 0204.4310-912, 0206.8010-912, 0206.9010-912		

Participants	7	Quantité d'offres	13
Nombre de personnes qui se voient adjudger une offre	7	Niveau de prix le plus bas intégralement pris en considération	0.10
Quantité totale des offres prise en considération	7150	Prix d'adjudication moyen	0.12
Niveau de prix et attribution d'une quantité réduite proportionnellement	0.07		

Nom / Société, domicile	kg brut
Kol-Tuv AG , Zürich	1'000.00
EMS Fondation Les Marronniers , Chêne-Bougeries	400.00
LG Global Group GmbH , Basel	500.00
Viehhandlung Wyler , Uster	250.00
Communauté Israelite de Genève , Genève	500.00
Dreyfus Vieh und Fleisch AG , Basel	1'850.00
WINEGROUP, David Ouanounou , Chêne-Bourg	500.00
Total	5'000.00

Attribution: les quantités mises en adjudication ont été réparties dans le cadre d'une procédure d'adjudication. Chaque personne ayant droit à une part de contingent pouvait présenter au maximum cinq offres d'enchères. L'attribution se faisait en commençant par le prix le plus élevé offert, dans l'ordre décroissant des prix offerts. Le prix d'adjudication à payer correspond au prix de l'offre.

Bases légales de l'exploitation

Ordonnance du 26 octobre 2011 sur l'importation de produits agricoles (Ordonnance sur les importations agricoles, OIAgr ; RS 916.01).

Produits carnés : Ordonnance du 26 novembre 2003 sur les marchés du bétail de boucherie et de la viande (Ordonnance sur le bétail de boucherie, OBB ; RS 916.341).



Informations sur la mise en adjudication

Lancement de l'appel d'offres	15.09.2023 09:00:00	Période d'importation du	01.10.2023
Date limite de soumission	20.09.2023 16:30:00	Période d'importation au	31.12.2023
Délai supplémentaire	-	Quantité du contingent	102'500.00 kg brut
Régime	68 - Animaux de boucherie et viande	ID du contingent	101074
Produit(groupe)	-6 - Viande casher et viande halal	Cession de l'usage	Non
Produit / Numéros tarifaires	5-Viande halal d'animaux de l'espèce bovine 0201.1011-011, 0201.1091-911, 0201.2011-011, 0201.2091-911, 0201.3011-909, 0201.3091-909, 0202.1011-011, 0202.1091-011, 0202.2011-011, 0202.2091-011, 0202.3011-909, 0202.3091-909, 0206.1011-911, 0206.1021-911, 0206.1091-911, 0206.2110-911, 0206.2210-911, 0206.2910-911		

Participants	15	Quantité d'offres	59
Nombre de personnes qui se voient adjudger une offre	9	Niveau de prix le plus bas intégralement pris en considération	3.35
Quantité totale des offres prise en considération	217100	Prix d'adjudication moyen	3.5
Niveau de prix et attribution d'une quantité réduite proportionnellement	3.28		

Nom / Société, domicile	kg brut
Halal Import SA , Basel	21'400.00
Mohamed Burger & Meat , Zürich	1'500.00
Aksam GmbH , Zürich	35'000.00
Global Food Import Sàrl , Lausanne	3'600.00
A & A Global Trade GmbH , Zürich	30'000.00
Swishallal Food Sàrl , Lausanne	5'000.00
Souk Sion Sàrl , Sion	1'000.00
BARAKA Sàrl , Bussigny	3'000.00
SILA AG Halal Schlachthof und , Buckten	2'000.00
Total	102'500.00

Attribution: les quantités mises en adjudication ont été réparties dans le cadre d'une procédure d'adjudication. Chaque personne ayant droit à une part de contingent pouvait présenter au maximum cinq offres d'enchères. L'attribution se faisait en commençant par le prix le plus élevé offert, dans l'ordre décroissant des prix offerts. Le prix d'adjudication à payer correspond au prix de l'offre.

Bases légales de l'exploitation

Ordonnance du 26 octobre 2011 sur l'importation de produits agricoles (Ordonnance sur les importations agricoles, OIAgr ; RS 916.01).

Produits carnés : Ordonnance du 26 novembre 2003 sur les marchés du bétail de boucherie et de la viande (Ordonnance sur le bétail de boucherie, OBB ; RS 916.341).



Informations sur la mise en adjudication

Lancement de l'appel d'offres	15.09.2023 09:00:00	Période d'importation du	01.10.2023
Date limite de soumission	20.09.2023 16:30:00	Période d'importation au	31.12.2023
Délai supplémentaire	-	Quantité du contingent	43'752.00 kg brut
Régime	68 - Animaux de boucherie et viande	ID du contingent	101077
Produit(groupe)	-6 - Viande casher et viande halal	Cession de l'usage	Non
Produit / Numéros tarifaires	6-Viande halal d'animaux de l'espèce ovine 0204.1010-911, 0204.2110-911, 0204.2210-911, 0204.2310-911, 0204.3010-911, 0204.4110-911, 0204.4210-911, 0204.4310-911, 0206.8010-911, 0206.9010-911		

Participants	13	Quantité d'offres	37
Nombre de personnes qui se voient adjudger une offre	7	Niveau de prix le plus bas intégralement pris en considération	3.55
Quantité totale des offres prise en considération	87400	Prix d'adjudication moyen	3.67
Niveau de prix et attribution d'une quantité réduite proportionnellement	3.50		

Nom / Société, domicile	kg brut
SILA AG Halal Schlachthof und , Buckten	17'000.00
AL MADINA BOUCHERIE HALAL , Lausanne	2'446.00
Gurbet GmbH , Dulliken	446.00
Souk Sion Sàrl , Sion	223.00
OPJ Safran Sàrl , Genève	4'337.00
Halal Import SA , Basel	17'500.00
Global Food Import Sàrl , Lausanne	1'800.00
Total	43'752.00

Attribution: les quantités mises en adjudication ont été réparties dans le cadre d'une procédure d'adjudication. Chaque personne ayant droit à une part de contingent pouvait présenter au maximum cinq offres d'enchères. L'attribution se faisait en commençant par le prix le plus élevé offert, dans l'ordre décroissant des prix offerts. Le prix d'adjudication à payer correspond au prix de l'offre.

Bases légales de l'exploitation

Ordonnance du 26 octobre 2011 sur l'importation de produits agricoles (Ordonnance sur les importations agricoles, OIAgr ; RS 916.01).

Produits carnés : Ordonnance du 26 novembre 2003 sur les marchés du bétail de boucherie et de la viande (Ordonnance sur le bétail de boucherie, OBB ; RS 916.341).